

LA MONTEE EN COMPETENCE DES RESSOURCES PROJETS



De nos ressources découle le succès ou l'échec de nos projets. Les ressources possèdent toutes des compétences plus ou moins développées dans différents domaines d'activités. Les meilleurs sont très souvent sollicités et les entreprises se livrent en permanence bataille pour les avoir... ou les garder.

D'ailleurs les instituts ou les organisations de recherche telle que le Saratoga Institute estiment que les coûts de remplacement d'une ressource compétente s'élèvent à 150% du salaire annuel. La sauvegarde de ses collaborateurs est donc primordiale pour toute entreprise voulant rester compétitive. Et cette sauvegarde passe par une étape cruciale : la montée en compétence de ses ressources projet.

En plus du facteur de compétitivité de l'entreprise, d'autres enjeux stratégiques sont à prendre en compte. Par exemple, le facteur de performance des projets ou encore celui du volume d'affaires traités, permettront à l'entreprise de faire évoluer sa capacité 'projet'. Cette évolution peut être considérée sous trois angles :

- Être capable de réaliser des projets de plus grande envergure
- Avoir la capacité de réaliser un plus grand nombre de projets
- Pouvoir augmenter sa performance sur la réalisation des projets et donc d'accroître sa rentabilité.

Mais cette montée en compétence n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Elle requiert patience et itération continue afin d'identifier les compétences 'standard' et de pouvoir capitaliser les compétences des 'anciens' afin de les transmettre aux nouvelles générations.



C'est pourquoi une méthodologie éprouvée et forte de multiples retours d'expériences est nécessaire pour garantir le succès d'un plan de montée en compétence et son acceptation à tous les niveaux de l'entreprise. PrimaFrance se propose d'accompagner ses clients afin de les faire bénéficier de son expérience dans ce domaine et de les aider à rester toujours plus compétitifs et performants en appliquant une solution globale et individuelle en trois points : la définition des objectifs, l'audit des collaborateurs et la mise en œuvre de la montée en compétence.

B.H.E **POLE POWER** 

 **PRIMAFRANCE**

Si vous souhaitez en savoir plus contactez-nous ou réagissez : voscommentaires@primafrance.com